

LE PUBLICISTE.

OCTIDI 18 Thermidor, an VIII.



ITALIE.

De Florence, le 14 juillet (26 messidor).

Le 8 de ce mois, sur la nouvelle que les Français étoient entrés à Lucques, il se manifesta à Livourne la plus vive agitation, qui se communiqua bientôt des gens du peuple à des personnes du plus haut rang, dont un grand nombre s'empresserent de se réfugier à bord des vaisseaux anglais. Il se forma bientôt dans la ville des attroupemens nombreux qui se portèrent à l'arsenal, voulurent en expulser 300 hommes de la garde bourgeoise, & s'emparer des armes, pour défendre la ville contre les Français; enfin le commandant autrichien mit fin à ce tumulte, en faisant marcher des troupes pour disperser les attroupemens, & en publiant une proclamation qui tranquillisa les esprits sur la crainte de voir arriver les Français.

De Vérone, le 16 juillet (27 messidor).

M. de Mélas a son quartier-général en cette ville depuis quelques jours. Une partie de l'armée impériale s'est dirigée de Padoue & de Vicence, vers la Piave & le Tagliamento; d'autres troupes ont renforcé l'aile droite sur les confins du Tyrol italien, vis-à-vis du Brescian.

Un gros transport d'artillerie, qui devoit aller à Venise, a reçu contre-ordre.

De Turin, le 16 juillet (27 messidor).

Des soldats français ont été assassinés par les habitans de quelques villages où ils passaient isolément. On croiroit que c'est un effet du mécontentement du peuple, sur ce que rien n'annonce le prochain rétablissement du roi dans ses états du Piémont, si l'on ne savoit que les mêmes hommes qui assassinent les soldats français, assassinoient aussi les soldats autrichiens. Ce qui peut aussi contribuer à faire fermenter les esprits dans les provinces, c'est qu'on y répand le bruit que le Piémont sera réuni en tout ou partie à la république cisalpine. Une gazette de Milan assure même, qu'une députation du gouvernement provisoire s'est rendue auprès du général Massena, pour l'engager à s'intéresser à cette réunion.

De Milan, le 22 juillet (3 thermidor).

En conséquence d'une convention entre le général Massena & le général de Mélas, la navigation sur le Pô est entièrement libre; & la communication des habitans du Bolognois & du Ferrarois avec le Mantouan est permise par Borgoforte & Bozzolo, pourvu que les Cisalpins soient munis d'un passeport de l'état-major du général Massena.

La ville de Ferrare a été évacuée par les troupes autrichiennes, qui n'ont laissé qu'une garnison dans la citadelle, conformément à la convention du 16 juin. La ville & le pays sont occupés par une division de troupes françaises, & l'on y organise en ce moment le gouvernement cisalpin.

AUTRICHE.

Extrait d'une lettre de Vienne, du 20 juillet (1^{er} thermidor).

Le lord Minto ne peut plus dissimuler son affliction; il sait, à n'en pas douter, que notre ministère s'est résolu à la paix, & en invitant son allié, le roi d'Angleterre, à tâcher de la faire en même tems. Cet ambassadeur anglais avoit d'abord pleinement réussi à parer le coup de la bataille de Maringo; il avoit persuadé aux ministres & à l'empereur lui-même que l'armée de Mélas occupoit maintenant une excellente position sur le Mincio, la droite appuyée au Tyrol, la gauche à Ferrare, le centre à Mantoue; que les Français ne forceroient jamais cette position, attendu qu'ils seroient obligés de disséminer leurs forces vers la Toscane, où ils auroient inévitablement à combattre, outre les troupes autrichiennes qui s'y trouvent, la levée en masse du pays, les renforts qu'enverroit le roi de Naples, & 15 ou 20 mille anglais qui alloient y débarquer de Minorque & de Gibraltar. Il avoit aussi annoncé que, par des intelligences très-étendues dans la partie de l'Italie septentrionale occupée par les Français, on étoit assuré de les faire harceler par des insurrections locales, & de leur offrir aussi de très-grandes difficultés. Enfin, pour peu que l'empereur voulût renforcer Mélas, rien ne seroit plus aisé, suivant lord Minto, que de reprendre l'offensive en Italie, ou tout au moins de s'y maintenir dans une défensive invincible.

Ce plan, présenté avec adresse & appuyé par les agens secrets de l'Angleterre, dont quelques-uns sont dans les bureaux même de nos ministres, avoit eu tout le succès désiré, & en conséquence il avoit été résolu dans le conseil d'état du 10 juin, que, sans rejeter absolument les propositions du premier consul Bonaparte, on ferait une réponse dilatoire; on proposeroit un armistice, pendant lequel on négocieroit une paix générale, de concert avec S. M. britannique, & qu'en même tems on redoubleroit d'activité pour le recrutement dans tous les états héréditaires.

Il paroît que la réplique du gouvernement français est arrivée ici dans le moment où les progrès de l'armée de Moreau avoient frappé de terreur la cour, le ministère & la ville entière. Les arguments du lord Minto n'étoient plus applicables à cette armée, qui n'avoit plus devant elle aucune position inexpugnable; mais seulement une armée affaiblie, entièrement découragée, & dont l'infanterie, composée d'un tiers de recrues, n'étoit pas en état de soutenir une seule attaque générale de la part des Français. Le Tyrol seul pouvoit encore retarder la marche de Moreau, & couvrir les derrières de l'armée de Mélas; mais on savoit que le général français avoit porté des forces considérables, & très-supérieures aux nôtres, vers les principales avenues de cette vaste citadelle des états autrichiens. On a appris effectivement depuis, la prise du Vorarlberg & de Reuti, d'une part; celle des Grisons & de l'Engadin, de l'autre; l'occupation de la Valteline par la division de Moncey, à laquelle Mélas avoit été contraint d'accéder; & ces conquêtes assuroient aux Français celle du Tyrol jusqu'au mont Brenner & Inspruck. Dès-lors l'armée de Mélas étoit menacée sur ses derrières, & ne pouvoit plus espérer de se maintenir dans la position du Mincio: ainsi, les deux armées françaises alloient fondre en même tems dans le cœur des états héréditaires.

Cette considération l'a emporté sur toutes les intrigues britanniques, & malgré l'offre réitérée de nouveaux subsides considérables de la part de l'Angleterre, l'empereur & son ministre, frappés tout-à-coup d'une terreur d'autant plus vive qu'on les avoit long-tems bercés de chimériques espérances, ont décidément consenti à conclure la paix; le bruit est même général ici que S. M. I. a déjà signé les articles préliminaires, & que c'est ce qui nous a valu l'armistice conclu avec le général Moreau.

Lord Minto, déjà consterné de ce triste résultat de ses négociations, vient de recevoir de Constantinople des nouvelles non moins désagréables pour son gouvernement. Ainsi qu'on l'avoit prévu, le général Kléber ne veut plus évacuer l'Égypte, ou du moins il propose des conditions qui annoncent de sa part l'intention d'y rester encore long-tems, & dans tous les cas, de conserver à la France

un pied en Égypte, en exigeant que les villes du Cai e, de Damiette & d'Alexandrie, restent dans la possession ou sous la protection directe de la France. Il est bien juste que les Anglais soient punis ainsi du refus qu'ils ont fait de laisser exécuter une convention, qui avoit été conclue sous la direction & par l'entremise d'un de leurs principaux officiers.

Ce succès des Français leur sera le plus sensible : car on sait que de tous les événemens de la présente guerre, aucun n'a causé autant d'inquiétude aux Anglais que l'arrivée de l'armée française en Égypte. Les Français, restant dans ce pays, ont déjà fait la moitié du chemin pour aller conquérir les Indes-Orientales, qui sont aujourd'hui la principale source des richesses de l'Angleterre. Ceux qui avoient tant déclamé dans le temps contre sir Sidney Smith, reconnoissent aujourd'hui, mais trop tard, qu'il avoit jugé plus sagement qu'eux de la situation des affaires en Égypte. Il avoit réellement rendu du service éminent à son pays, en négociant l'évacuation de l'Égypte par l'armée française, & le refus de laisser exécuter la convention n'est pas une des moindres fautes du cabinet de Londres. La seule chose qui pourroit l'excuser, c'est que dans le temps il lui importoit de prévenir toutes les objections qu'on lui pu faire le cabinet de Vienne, sur le retour en Europe de l'armée française, du consentement de son allié. Aussi l'on se rappelle que lorsque le lord Minto reçut ici la nouvelle de la convention d'Edrissah, il n'eut rien de plus pressé que d'en faire circuler de fausses versions, à l'aide de ses nombreux correspondans qui fourrissent les articles aux gazettes d'Allemagne; & lorsqu'enfin on eut connoissance de la vraie convention, qui ne portoit pas, comme celle fabriquée dans les bureaux de lord Minto, que l'armée de Kleber étoit prisonnière de guerre, alors l'ambassadeur anglais, qui ignoroit encore les intentions de son gouvernement à cet égard, pût sur lui-même déclarer que l'on ne laisseroit pas embarquer la mée française avant le mois d'août, & qu'à cette époque la peste & les maladies fauroient sûrement détruite en grande partie.

Aujourd'hui l'ambassadeur anglais change de ton, & il fait répandre des bulletins de Constantinople, fabriqués dans ses bureaux, qui annoncent tout l'opposé de ce que contiennent les lettres authentiques de Constantinople, même celles qui lui sont parvenues de lord Elgin.

Nota. Il est bon de remarquer que les gazettes de Hambourg & de Manheim, plus indépendantes de l'influence britannique, ont publié, sous la même date du 25 juin, des nouvelles de Constantinople, absolument contraires à celles que nous avons données dans notre feuille d'avant-hier, & qui étoient extraites de la gazette de France.

Du 22 juillet (3 thermidor). — Le lord Minto vient journellement en ville de sa maison de campagne, distante d'une lieue d'ici. Il a de fréquentes conférences avec les ministres; & il paroît toujours se flatter, ou qu'il empêchera l'Autriche de faire la paix, ou que, si notre cabinet s'y voit contraint, il parviendra à l'en empêcher l'Angleterre dans la pacification.

Quoique l'on croie généralement à la paix, on continue avec une activité extraordinaire les recrutemens de tous les états héréditaires. Il est déjà parti environ 20 mille hommes de renfort pour l'armée d'Italie, & 25 mille hommes pour l'armée d'Allemagne; mais presque toutes ces troupes sont des *quatrièmes bataillons*, composés de recrues faites pendant l'hiver, & même d'un tiers de recrues levées depuis deux ou trois mois: ceux qui savent qu'il faut au moins un an d'instructions ou d'exercices à ces hommes de nouvelle levée, pour pouvoir être employés utilement, n'attendent pas beaucoup d'effet de ces renforts.

ALLEMAGNE.

Extrait d'une lettre de Francfort, du 29 juillet, (10 thermidor).

L'opiniâtreté qu'a montré le magistrat de cette ville à refuser les 800 mille livres demandées par les généraux français, se fondeoit sur le petit nombre de ceux-ci en comparaison de l'armée bayernoise: les français n'avoient pas plus de 8 à 9 mille hommes, & les bayernois, y compris les hussards de Sackler, étoient foris de 17 à 18 mille hommes qui, en général, se sont très-bien battus. On ne doutoit pas que ceux-ci ne parvinssent aisément à repousser les français jusqu'au-delà de la Nidda, & peut-être jusqu'à Cassel.

C'est encore aujourd'hui l'espérance de beaucoup de gens, malgré la publication de l'armistice: effectivement, on apprend que le baron d'Albini se refuse à son exécution, en

affirmant qu'il n'a pas encore reçu la notification officielle. Il prétend aussi, dit-on, que le général Kray n'avoit pas le droit de disposer des pays sur la rive gauche du Mein, où se trouve la plus grande partie des possessions de l'électeur de Mayence, & des évêques de Wartzbourg & de Bamberg, & d'où ont été tirées la plupart des troupes qui composent l'armée de M. d'Albini. Il prétend que si les hostilités recommençoient, il ne pourroit rappeler sous le drapeau les militaires & même les soldats de ligne qui seront rentrés dans leurs foyers, ni réorganiser la levée en masse, aujourd'hui déjà dissoute par la nouvelle de l'armistice. Les commissaires anglais l'engagent à tenir ferme, en le menaçant de suspendre le paiement des subsides qu'ils fournissent à l'électeur de Mayence, s'il cède aux français un terrain qu'ils n'ont pas conquis, & que, suivant eux, ils sont hors d'état de conquérir; car on ne croit nullement à l'arrivée des troupes françaises & bataves qui sont parties du camp d'Eindzoven: les Anglais assurent même qu'elles sont en ce moment en marche pour les côtes de la Flandre & de la Zélande, menacées d'une prochaine invasion de la part des escadres anglaises. Le général autrichien Simbschen, arrivé ces jours derniers pour se concerter avec les généraux français, dont l'exécution de l'armistice sur le Mein n'a pu encore tomber d'accord avec eux, d'après l'opposition du ministre-général d'Albini. Celui-ci a, dit-on, fait répondre au général Collaud, qui menaçoit d'employer la force pour prendre les positions qui lui étoient assignées par la convention du 15 juillet, qu'il étoit prêt à repousser la force par la force.

Au reste, il paroît qu'Albini changera bientôt de langage, attendu qu'une division de l'armée de Moreau, partie de Donawerth est en pleine marche pour le Mein, & va arriver sur les derrières de l'armée de M. d'Albini; ensorte que s'il s'opiniâtroit plus long-temps, il pourroit se trouver pris entre deux feux.

L'obstination que montre en cette occasion le parti anglo-ecclesiastique, est fondée sur les soupçons que l'on commence à concevoir, que la cour de Vienne pourroit bien consentir aux sécularisations. Les Anglais saisisseient avec empressement tous les moyens de faire renaitre les hostilités; & les agens ecclésiastiques feront tout jusqu'au dernier paysan des évêchés, plutôt que de ne pas s'opposer aux sécularisations. *Abimons tout plutôt; c'est l'esprit de l'église.*

ANGLETERRE.

De Londres, le 25 juillet (6 thermidor).

Le roi doit se rendre mardi prochain, en cérémonie, à la cour des pairs pour proroger le parlement. Celui d'Irlande doit s'ajourner au 1^{er} août. Aussi-tôt après la clôture, on procédera à l'élection des 28 pairs qui doivent représenter l'Irlande.

Le vaisseau de sa majesté, l'*Ariane*, est arrivé d'Essexneur à Harwich, ayant à bord M. Hailes, lord Whitworth & M. Casamajor. Ce dernier avoit été nommé chargé d'affaires à Pétersbourg. Il fut reçu à la cour après le départ de lord Whitworth; mais l'audience que l'empereur lui accorda fut presque immédiatement suivie de l'ordre de quitter ses états dans l'espace de vingt-quatre heures.

REPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Schaffhouse, le 26 juillet (7 thermidor).

Le général Lecourbe a renvoyé dans leurs foyers, les

milices d'ans de co aux plus r voient pas les plus dans le N envers les dissipé le les frang

Extrait

L'arm village n des enfu cette un française.

Les A avec les pour av leur pay mains.

On a de 1,80 canon, 300,000 touches

Ce n chef de à passé tourne la paix pas à ét

Hier, aide-de-cendu d de Sain la mém leur vo

Munich constan tions de Suiv date du France & le tra bavaro l'except stadt &

On r Madrid

— L sculpter général artiste

milices du Tyrol & du Vorarlberg, qu'il avoit fait prisonniers dans sa brillante opération contre Feldkirch. Les habitans de cette partie du Tyrol qu'il a conquis, s'attendoient aux plus rigoureux traitemens de la part des français, qui n'avoient pas encore pénétré dans ce pays, & que leurs ennemis avoient peint aux yeux de ces montagnards sous les couleurs les plus odieuses: la bonne conduite des troupes françaises dans le Vorarlberg, & la générosité dont Lecourbe a usé envers les paysans qu'il a fait prisonniers, ont entièrement dissipé les préventions qu'on s'étoit plu à répandre contre les français.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DU RHIN.

Extrait d'une lettre du quartier-général de l'aile droite.

Kempten, le 9 thermidor an 8.

L'armée est enfin répartie dans ses cantonnemens. Chaque village n'a que 30 à 40 hommes, qui y sont traités comme des enfans adoptifs. Aussi le soldat se comporte-t-il avec cette urbanité, cette amabilité qui est dans le caractère français.

Les Autrichiens ont de grands ménagemens à prendre avec les Tyroliens qui les accusent hautement de trahison pour avoir cédé Reuti & les passages qui conduisent dans leur pays. On assure même qu'ils en sont déjà venus aux mains.

On a pris aux Autrichiens, dans les Grisons, un magasin de 1,800 habits, vestes & culottes neufs, six pièces de canon, 949 fusils neufs, 1,100 fusils & mousquetons vieux, 300,000 cartouches à fusil, 4,000 pierres à fusil, 900 cartouches à boulets de 6 & 3, 400 paquets de mèches.

De Strasbourg, le 14 thermidor.

Ce n'étoit pas M. de Saint-Julien, mais M. de Zach, chef de l'état-major de l'armée autrichienne en Italie, qui a passé par cette ville dans la journée d'avant-hier. Il retourne à Vienne sur parole, & a dit publiquement ici que la paix entre sa cour & la république française ne tarderoit pas à être conclue.

Hier, vers dix heures du soir, le citoyen Duroc, premier aide-de-camp du premier consul, est arrivé ici. Il est descendu dans l'auberge dit *L'Esprit*. Pendant la nuit, le comte de Saint-Julien est également arrivé, & est descendu dans la même auberge. Ils continuent aujourd'hui, tous les deux, leur voyage pour Vienne; ils passeront par Augsbourg & Munich. L'envoi du citoyen Duroc à Vienne, dans les circonstances actuelles, donne lieu d'espérer que les négociations de paix avec l'Autriche sont déjà avancées.

Suivant les lettres du quartier-général d'Augsbourg, en date du 9 de ce mois, les articles d'une convention entre la France & l'électeur de Bavière sont à-peu-près convenus, & le traité de paix sera incessamment conclu. Les troupes bavaro-palatines ont déjà quitté l'armée autrichienne, à l'exception d'un bataillon qui se trouve en garnison à Ingolstadt & un autre à Ulm.

De Paris, le 17 thermidor.

On répand le bruit que le général Berthier va partir pour Madrid, chargé d'une mission diplomatique.

Le ministre de l'intérieur a chargé le citoyen Moitte, sculpteur, de l'exécution du tombeau qui doit être élevé au général Desaix, au couvent du Mont Saint-Bernard. Cet artiste s'occupe de la rédaction des plans.

— La police continue la recherche des émigrés rentrés sans surveillance; elle vient d'en faire arrêter plusieurs, parmi lesquels on remarque Chabot-Rohan, ci-dev. prince de Léon.

— Le citoyen Mauviel a été sacré avant-hier évêque de Saint-Domingue, dans l'église métropolitaine de Paris, en présence d'un concours prodigieux de citoyens. Le concile national qui l'avoit élu avoit pensé que la religion dirigée par de grandes vertus & par des talens distingués, étoit le moyen le plus propre à civiliser les noirs & à pacifier la colonie.

— On mande de Strasbourg qu'une partie de l'avant-garde du corps du général Klein, a passé le Kniebis & occupé Freudenstad, première ville du duché de Wurtemberg de ce côté.

— Les troupes sous les ordres du général Colaud ont aussi occupé Seligenstads, où se trouvoit ci-devant le quartier-général du baron d'Albini. Celui-ci s'est retiré à Aschaffenburg.

— La cherté des denrées ayant été le prétexte de quelques mouvemens de révolte à Plaisance, le général de brigade Guénaud a pris des mesures sévères pour en imposer aux perturbateurs. Par une proclamation vigoureuse, il a annoncé que tout individu arrêté les armes à la main, à la tête des perturbateurs, sera fusillé sur-le-champ; que tout individu qui seroit arrêté dans un mouvement, ou qui voudroit exiger des denrées au-dessous du prix ordinaire, ou qui se permettroit des discours séditieux dans les places publiques & dans les assemblées, sera traduit devant une commission militaire; enfin, que tout individu qui seroit prévenu d'avoir, par des actions ou des discours, excité le peuple à la dissolution du gouvernement, seroit regardé comme chef de parti & condamné comme tel.

— Une commission a été créée à Milan pour examiner la validité des raisons qui ont empêché certains officiers & commissaires des guerres cisalpins de suivre l'armée & de faire la dernière campagne, & qui cependant voudroient être réintégrés dans le service.

— Des lettres de Gènes annoncent que l'épidémie commence à diminuer dans cette ville.

Suite de la lettre au rédacteur du *Publiciste*, sur le mot *Gentleman*.

Gentleman est évidemment, dans sa composition, le même mot que *gentilhomme*. L'un & l'autre, dans les tems de la féodalité, désignaient, en Angleterre comme en France, un *homme noble*. Il se traduisoit en latin par *gentilis homo*; & cette expression n'est pas, comme on l'a dit, particulière à la basse latinité; elle est des meilleurs tems de la langue latine. *Gens* signifioit race, famille, *gens Fabia*, la famille des Fabius. Mais les mots *gens*, *gentilis*, *gentilitas*, n'appartenoient qu'aux familles anciennes & distinguées de Rome; les familles qui descendoient d'un esclave ou d'un affranchi n'étoient point *gentils*. On voit par-là que ce mot a été emprunté pour désigner, dans l'origine de la féodalité, les personnes nobles.

Alors le service militaire & la possession d'un fief constituoient la noblesse. L'homme noble ou le gentilhomme étoit, comme chez les Romains, celui *cui pater & equus & res*. Il s'est opéré depuis ces tems anciens un changement dans

es mœurs & une altération dans le langage, qui ont amené par degrés la difficulté que nous voulons résoudre.

La qualité de *gentilis*, *gentil*, qui ne s'appliquoit d'abord qu'aux personnes & aux familles nobles, s'est étendue, par un progrès naturel des langues, à des choses analogues. Loiseau, dans son *Traité des ordres*, dit que *ce qui est à la mode et trouvé beau est appelé en notre langue GENTIL*. Ainsi, dans nos anciens poèmes & romans, *gentil* est synonyme de *noble*. On y trouve à chaque pas *gentils faits d'armes pour nobles exploits*; *fleur de gentillesse pour fleur de noblesse*. Dans le roman de Lancelot, on lit qu'il a assez de *gentillesse*, car est de la lignée du roi David. Une *gente pucelle* est une fille de bonne maison, &c.

Nous n'examinerons pas ici par quelle analogie d'idées le mot *gentil* a dégénéré de cette acception, au point de ne plus signifier dans notre langue que quelque chose d'agréable, de *joli*, de *mignon*, avec une nuance contraire à l'idée de noblesse & de grandeur.

Indiquons à-présent le changement qui s'est introduit dans l'ordre moral. Les anciens gouvernemens de France & d'Angleterre étoient constitués sur les mêmes principes; mais par l'effet de circonstances qu'il est inutile de rechercher, les assemblées nationales ont cessé en France; elles se sont perfectionnées en Angleterre. La noblesse est restée en France une prérogative inhérente aux familles; en Angleterre elle est restée attachée exclusivement à la personne des pairs.

En France, jusqu'à la révolution, un gentilhomme a toujours signifié un noble de race; en Angleterre, où il n'y a point de noblesse de race, ce mot ne désigne proprement qu'un homme, comme nous disions autrefois *vivant noblement*, quelle que soit sa naissance.

Ainsi le fils d'un cordonnier ou d'un boucher qui a fait fortune, s'il achète des terres & vit de son bien, peut entrer au parlement & parvenir à toutes les places: il est sans difficulté un *gentleman*. Si, au contraire, un homme descendu d'une famille ancienne & distinguée prenoit une profession servile ou mécanique, il cesseroit d'être *gentleman*.

Cette qualité ne se prend cependant pas arbitrairement dans les actes publics, dans une procédure portée devant les tribunaux. La loi ne la reconnoît que dans ceux dont le père & l'aïeul avoient le droit de porter des armes. Mais presque tout le monde a des armoiries en Angleterre, & personne n'a intérêt à s'y opposer: il suffit d'aller se faire inscrire au bureau du héraut d'armes (*herald's office*). Comme on paye pour y faire enregistrer les armes qu'on veut avoir, & que cela ne donne aucun privilège, on ne refuse personne.

La Bruyère, en parlant de la cour, dit que *c'est une grande simplicité que de n'y être pas gentilhomme*. Cette tournure, très-spirituelle en français pour le tems & le lieu où la Bruyère écrivoit, ne seroit que très-simple en Angleterre.

On donne encore dans l'usage de la vie le titre de *gentleman* à l'homme de l'état le moins relevé, quand on lui parle ou qu'on parle de lui devant lui-même. On ne diroit pas de son tailleur présent: *cet homme me dit*, &c.; mais

ce gentilhomme me dit, &c. En s'adressant à une assemblée d'artisans, on ne pourroit pas leur dire autrement que *gentleman*. Dans ces cas-là, le mot *gentleman* est un terme de politesse, équivalent à celui de *monsieur* en français, avant la révolution.

Nous disions autrefois *gentis femme*; ce mot s'est perdu: les Anglais ont conservé l'équivalent, *gentlewoman*.

Il seroit aisé d'étendre cette discussion; mais je crains que les lecteurs ne trouvent qu'il eût mieux valu l'abrégé.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Le préfet du département du Var transmet au ministre les faits suivans:

La montagne des Fondudes fait partie de la chaîne sous Alpine, qui borde la rive droite du Var. Son élévation est d'environ 500 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée. Son pied méridional est baigné par le Var.

Dans le courant de prairial dernier, on s'aperçut de quelques affaissemens dans la partie moyenne de la pente méridionale de cette montagne. Les terres s'ouvrirent par tranches & s'affaissoient insensiblement. La partie supérieure se ressentit bientôt de ce mouvement. Par l'effet de ces affaissemens parallèles, la montagne présentait l'aspect d'un amphithéâtre.

Enfin le 22 thermidor, entre dix & onze heures du soir, par un tems calme & un ciel serein, le haut de la montagne s'éroule tout-à-coup avec un bruit semblable à celui du tonnerre; les terres ébranlées par l'éboulement se répandirent comme une énorme lave vers les parties inférieures, & ne furent arrêtées que par un mamelon situé au bas de la montagne.

On évalue à environ vingt millions de mètres cubes les terres déplacées. Elles ont comblé une vallée entière, enterré plusieurs maisons de campagne, & fait disparaître les cimes des plus grands arbres, sur une superficie d'un quart de lieue quarree.

Malgré cette énorme chute, les affaissemens continuent dans la montagne, & l'on craint une seconde culbute, peut-être aussi désastreuse que la première.

Bourse du 17 thermidor.

Rente provis., 22 fr. 25 c. — Tiers consol., 55 fr. 50 c. — Bons $\frac{7}{8}$, 1 fr. 58 c. — Bons d'arrérage, 85 fr. 00 c. — Bons pour l'an 8, 85 fr. 50 c. — Syndicat, 66 fr. 00 c. — Coupures, 00 fr. 00 c.

Code des maires et adjoints, suivi d'un recueil chronologique des Loix, arrêtés, instructions & lettres ministérielles, concernant les fonctions, & précédé d'un discours préliminaire; rédigé par un maire de Paris, homme de loi très-éclairé; 2 vol. in-12. Prix, 3 fr. & 4 fr. franc de port. A Paris, chez Michel, rue Neuve-St-Augustin, n° 22, près celle Choiseul.

Cet ouvrage est indispensable pour les maires & adjoints; il peut les diriger dans les actes publics qui leur sont confiés, & leur servir de notes qui pourroient leur servir dans l'exercice de leurs fonctions.

Gay's Fables, in-18. Prix, papier fin broché, 90 cent.; grand papier vélin broché, 4 fr. 20 cent. A Paris, chez Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n° 41.

Le mérite des Fables de Gay est trop connu pour avoir besoin d'une nouvelle recommandation.